

Paris, le 19 septembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « Inventons la Métropole du Grand Paris »

#### Le jury se réunit pour désigner les 56 lauréats de l'appel à projets

Du 18 septembre au 11 octobre, plus de 50 réunions de jury se déroulent dans le cadre de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Ces réunions, tenues sous la présidence de Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, en présence des maires des communes concernées, des présidents des territoires, de représentants de l'Etat et de la Société du Grand Paris vont permettre aux 153 groupements finalistes de présenter leurs projets pour renforcer l'attractivité métropolitaine.

Ainsi, le 18 septembre, le jury a reçu les groupements finalistes pour les sites Tartres Nord (Pierrefitte/Stains), Yves du Manoir (Vaucresson) et du Marché aux puces / CAP Saint-Ouen (Saint-Ouen). Les auditions se poursuivront sur un rythme quotidien jusqu'au 12 octobre.

Les lauréats seront désignés officiellement à l'issue de ce « marathon », le 18 octobre 2017.

#### **Le plus grand concours d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture d'Europe : Une mobilisation sans précédent, signe de l'attractivité de la Métropole.**

A l'issue de l'appel à projets, lancé au Pavillon Baltard en octobre 2016, « Inventons la métropole du Grand Paris » avait reçu 420 candidatures. Les propositions émanaient de groupements composés d'architectes, de promoteurs et d'investisseurs, parmi lesquelles plus de 326 start-up, associations et PME innovantes.

*« Inventons la Métropole du Grand Paris est la plus grande consultation urbaine d'Europe. Ce concours va générer un total d'investissements estimé à 6,4 milliards d'euros, soit un point de PIB pour la Métropole, pour bâtir 2,6 millions de m<sup>2</sup> de bureaux, logements, espaces de loisirs et d'équipements publics. Son succès reflète l'attractivité croissante de la Métropole du Grand Paris et la positionne au rang des métropoles mondiales les plus attractives. ».*

**Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris**

*« Sur les 56 sites sélectionnés dans le cadre d'Inventons la Métropole, 19 seront situés aux abords d'une gare du Grand Paris Express. Cela conforte le rôle moteur du nouveau métro dans la transformation de Paris en une métropole moderne, innovante et tournée vers l'avenir. C'est aussi le signe que la réussite de cette transformation repose sur une collaboration fructueuse entre la Métropole et ses communes, l'Etat, la Société du Grand Paris et les entreprises privées ».*

**Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris**

« Le Grand Paris est une réalité au service des Franciliens, c'est pourquoi le concours Inventons la métropole est important car il va permettre de concrétiser et de développer des projets, des équipements, des infrastructures de proximité pour améliorer la qualité de vie des habitants. C'est pour cette raison que l'État a également proposé dix sites ».

**Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris**

## **Des projets variés, innovants et respectueux de l'environnement**

Les 153 candidatures finalistes répondent toutes à un même objectif : apporter des solutions innovantes aux nouveaux usages des habitants de la Métropole. Ainsi, des services mutualisés sont proposés dans la moitié des projets (autopartage, conciergerie partagée, co-living, co-making). Deux tiers prévoient des lieux où se renforcent les liens sociaux, et plusieurs autres réservent un espace à l'agriculture urbaine partagée. Pour certains sites, les candidats ont même imaginé des services innovants, comme la livraison par drone, la station-service proposant des carburants propres, un réseau de minibus à la demande...

**Retrouvez les actualités d'Inventons la Métropole du Grand Paris sur [Twitter](#) (#Inventonslametropole) et [Facebook](#).**

**A propos d'Inventons la Métropole du Grand Paris :** *Inventons la Métropole du Grand Paris est un appel à projets international de développement de la qualité de vie urbaine, coorganisé par la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris et l'Etat, avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin d'inventer de nouveaux espaces innovants, modèles de la ville durable et intelligente. L'appel à projets vise à construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable. Les maires de la métropole ont présenté des terrains dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury. Cette consultation reçoit l'appui du CGIA par le biais d'une intervention de 100 millions d'euros, au titre du PIA2, et de la Caisse des Dépôts pour 200 millions d'euros supplémentaires.*

**A propos de la Métropole du Grand Paris :** *La Métropole du Grand Paris, créée le 1er Janvier 2016, est l'établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, qui rassemble 131 communes (Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise). En tout, la métropole rassemble 7,2 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. Elle concentre 78% du PIB de la Région Ile-de-France.*

**A propos de la Préfecture de Paris et d'Île-de-France :** *La Préfecture de région Ile-de-France dispose de compétences élargies dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement régional. Elle met en œuvre la politique voulue par le gouvernement dans la construction du Grand Paris et organisée dans les lois qui sont intervenues sur le Grand Paris entre 2010 et 2015. A ce titre 100 millions d'euros de l'État seront engagés dans cet appel à projets grâce au Programme des investissements d'avenir (PIA). En matière d'aménagement, des projets concrets sont en train d'être mis en place sur tout le territoire francilien pour développer des secteurs prioritaires : 8 Contrats d'intérêt national (CIN) auront été engagés en Ile de France en 2016. L'État aménage et définit ainsi une stratégie de développement pour cette région, porteuse d'engagements concernant les transports, le développement économique ou encore l'aménagement urbain.*

**A propos de la Société du Grand Paris :** *La Société du Grand Paris, établissement de l'État, pilote le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures de transports et l'acquisition des matériels roulants. Elle conduit des opérations d'aménagement et de construction sur les territoires de communes concernées par le Grand Paris Express. Inventer les chantiers de demain, faire du Grand Paris Express le métro le plus digital du monde, imaginer les futures gares et leurs quartiers, créer des nouveaux*



*services de proximité... Autant de défis à relever pour la Société du Grand Paris, mais aussi par les principaux acteurs du projet, les Franciliens.*

### **Contacts presse**

#### **Inventons la Métropole du Grand Paris**

[presse@inventonslametropoledugrandparis.fr](mailto:presse@inventonslametropoledugrandparis.fr)

Xavier Bossaert / 06 19 41 50 18

Marine Dahais / 01 40 41 54 36